ABONNEMENS. Un mois. 4 fr. Trois mois. 11 * Par la poste. 15 En No. 20

LE POLITIQUE.

JOURNAL DE LIEGE.

ANNONCES 20 centimes par ligne.

ON S'ABONNE au bureau du journal, ru du Pot-d'Or, Nº 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.



ALLEMAGNE.

On écrit de Hechingen, 21 septembre :

« M. le haron de T'Serelaes, envoyé extraordinaire du roi des Belges, a eu l'honneur d'être reçu par S. A. S. le prince de Hohenzollern-Hechingen et de lui remettre ses lettres de créance. » Le lendemain, cet envoyé a également eu l'honneur d'être reçu par S. A. S. le prince de Hohenzollern-Sigmaringen, et de

lui remettre ses lettres de créance. On écrit de Trieste, le 18 septembre :

a Il est arrivé un bateau à vapeur venant de Syra. Il apporte des nouvelles de Constantinople d'où il résulte que le projet de mettre les flottes anglo-française à l'ancre devant Constantinople est définitivement abandonné et qu'une division de cette flotte se prépare à partir. Au reste, cette flotte est toujours dans les parages de Tenedos où elle continue à recevoir de nouveaux rapports. »

On écrit de Moscou, 9 septembre :

« L'empereur a nommé le grand-duc héritier du trône chef du régiment de chasseurs de Borodino, et le grand-duc Michel chef du régiment de chasseurs de Kasan qui, en 1828, sous les ordres de ce prince, monta à l'assaut de Braïlow. L'autocrate a offert à l'archiduc Albert d'Autriche le titre de chef honoraire du régiment des cuirassiers d'élite et au prince des Pays-Bas celui de chef honoraire du régiment de dragons de la Nouvelle-Russie, qui fut défait au combat d'Ilja dans la dernière campagne contre les insurgés polonais, mais qui depnis a été rétabli. Les deux princes ayant accepté ces titres, le czar les a solennement installés lui-même à la tête des deux régimens, qui dorénavant porteront chacun le nom de leur colonel honoraire.

Le nombre d'hommes tués et blessés par accident dans le camp de Borodino s'élève jusqu'ici à environ cent quarante, dont la

plupart appartiennent à la cavalerie.

On assure que l'empereur Nicolas partira le 15 du courant accompagné de son fils ainé et du feld-maréchal Paskewitsch pour Odessa, et que de là il se rendra en Bessarabie. A Kicheniew, il aura, dit-on, une entrevue avec les hospodars de la Valachie et de la Moldavie, et avec le prince Milosch. »

- On écrit de Vienne, le 20 septembre : Le comte de Dietrichstein, envoyé d'Autriche près du roi des

Belges, est parti pour Bruxelles. - On écrit de Zurich, le 23 septembre, à la Gazette

La diète s'est réunie de nouveau. Les tribunes étaient garnies plusqu'à l'ordinaire. La députation de Zurich a étéadmise : les députations de Berne et de Thurgovie ont paru visiblement peinées de cette admission ; Lucerne ne veut rien reconnaître de ce qui s'est fait à Zurich depuis la révolution ; Bâle-Campagne a déclare ne reconnaître à la députation de Zurich aucun carac-tère légal; la députation de Zurich a protesté énergiquement contre cette déclaration; la députation de Soleure a annoncé qu'elle demanderait de nouvelles instructions. La discussion s'est ensuite ouverte sur le rapport de la commission concernant la perception des droits aux frontières.

ANGLETERRE. - Londres, 26 septembre.

Le duc régnant de Saxe-Cobourg est attendu au château de Windsor pour lundi, avec le prince Albert son fils et la plus jeune des princesses ses filles.

D'après les nouvelles de Portsmouth, la flotte anglaise de la Méditerranée doit être renforcée de plusieurs bâtimens.

Le célèbre député français, M. Odillon-Barrot, est, dans ce moment, à Londres. Il se propose de faire une tournée dans les principaux districts manufacturiers d'Angleterre.

On lit dans le Courier :

« M. T. B. Maneanlay vient d'être nommé ministre de la guerre avec un siège dans le cabinet. Lord Seymour et M. Clay sont nommés secrétaires d'un bureau de contrôle. La nomination de M. Macanlay est un indice de la tendance du gouvernement; elle prouve qu'il est résolu à tout hasarder, en comptant sur l'appui du parti du mouvement. On se rappelle en effet que, le 29 mai dernier, M. Macanlay, haranguant les électeurs d'Edimbourg, s'était ouvertement prononcé pour le scrutin secret.

Les Trades Unions ont adressé à M. O'Connell une lettre

où ils lui confient la tâche d'employer les moyens qu'il jugera à

Seuilleton.

BEAUX-ARTS. -SALON DE 1859. (Septième article.)

MM. Decaisne, — De Nobele, — Mlle. Kindt. — MM. Huart. — Rothwell. — Waldorp. — Francia. — Flandin. — Fourmois. — Jules André. — Correné — Ed. Delatour. — Dutrich. — Voordecker. — Mme. Van Marcke.

de pelits génies qu'on n'aurait point manqué de jeter dans un pareil sujet, dans le bon temps de la peinture allégorique. Nous lui en savons beau coup de ma de la peinture allégorique.

Nous venons remplir enfin la promesse que nous avons faite de parler du lableau de M. Decaisne. Cette vaste composition méritait bien que nous at-tendissions jusqu'à ce jour pour donner à nos impressions le temps de se fixer Vatei de la cette carande genere qui a en le bon-

propos pour amener la révocation de l'union. M. O'Connell ré - Barrochin, attaché à la même légation, accompagne Tal'Atpond, dans une lettre qui occupe trois colonnes des journaux : Effendi. qu'il accepte cette tâche. Il expose ses vues, d'où il résulte qu'il veut tout obtenir par la modération.

Les journaux ministériels combattent la révocation de l'union

FRANCE. - Paris, le 27 septembre.

Une ordonnance du 14 de ce mois ouvre un crédit supplémentaire de 2,643,000 fr. au ministère de la guerre, par suite du renchérissement des vivres, dont 1,834,910 fr. pour l'intérieur

et 808 090 fr. pour l'Afrique.

- Le fait que nous signalions hier , l'affiche de placards séditieux dans le quartier de la place Maubert, s'est reproduit sur un autre point. Plusieurs placards excitant les ouvriers à se sou-lever, à cause de la cherté du pain, ont été apposés pendant la nuit aux environs de la place Beauvau. Ils ont été enlevés ce matin au jour, lorsque déjà quelques groupes commençaient à se former. Au reste, toutes les voix étaient unanimes pour flétrir ces absurdes et odieuses provocations. (G. des Trib.)

— On écrit de Chartres que le marché au blé de Brou, à huit lieues de Chartres, a été, mercredi dernier, troublé par des scènes du même genre qu'au Mans et à Connerré

Nous voici au 27, et les cours de taxe établissent le pain à 18 sous pour la fin du mois. Cependant on remarque que le

cours des farines commence à fléchir.

Une assemblée de banquiers a en lieu hier chez MM. Hottinguer. Il s'agissait de décider si l'opération des cinquante millions avec la banque d'Angleterre serait renouvelée à l'échéance des traites; il a été décidé qu'il y aurait renouvellement. Il paratt qu'il a été reconnu que demander à la banque d'Angleterre ces des révoltés; mais si l'on en doit juger par le succès qu'ils de rembourser à l'échéance serait la forcer à suspendre ses paie- ont obtenu, leur nombre doit être assez considérable. Caxias, mens en numéraire, et que l'on a jugé qu'il fallait éviter cette extrémité.

L'acte par lequel le gouvernement français reconnaît la nouvelle république du Texas a été signé avant-hier par M. le maréchal Soult. La négociation était suivie, au nom du Texas, par (Constitutionne

« M, le maréchal Clausel est parti hier matin pour Toulon, où

proposent de s'embarquer bientôt pour l'Afrique. » On assure qu'il est interdit à don Carlos et aux membres de la famille de sortir de l'enceinte de la ville. Leur séjour à Bourges a nécessité quelques mesures extraordinaires de police. Nous avons déjà anoncé l'arrivée d'un commissaire spécial. Un renfort de gendarmerie est arrivé mardi dernier. Les maîtres de postes ne doivent délivrer des chevaux que sur le vu d'une autorisation de M. le préfet. L'exhibition des passeports sera rigoureusement exigée aux portes de la ville, et toutes les faussesportes doivent, dit-on, être tenues fermées.

On lit dans la Gazette du Berri, qui paraît à Bourges : Parmi les personnages de distinction qui se proposent d'offrir leurs hommages à la royale famille, on cite le prince Paul d Aremberg.

- Le 24, M. le duc de San Lorenzo, ancien ambassadeur d Espagne à Paris, sous le règne de Louis XVIII, a traversé Bordeaux, se rendant à Madrid Sa rentrée en Espagne est un heureux symptôme d'amélioration dans la situation politique de

ce pays si longtemps déchiré par les guerres civiles.

— Il existe en ce moment à Paris, des députés des peuples moldovalaques, chargés de demander à la France son appui en faveur de ces populations. Sans rien préjuger sur le fond de la question en elle-même, on peut avancer que leurs propositions nous sont avantageuses et honorables. « Secondez-nous dans la conquête de notre nationalité, disent-ils, et nous vous donnerons une influence considérable sur la question d'Orient. Nous suivrons la politique française

- M. Voysin, de Gartempe fils, conseiller à la cour de cassation, qui était venu pour passer ses vacances à Guéret, chez Mme. Dusaillant, sa tante, s'est précipité par une fenêtre de l'étage le plus élevé de la maison et est tombé sur le pavé de la cour. On l'a relevé mort et horriblement fracassé.

On écrit de Marseille, le 23 septembre : Le chargé d'affaires de la Sublime-Porte près le cabinet des Tuileries est arrivé à Marseille sur le Lycurgue. M. le docteur

lustres à divers titres que M. Decaisne a réunis dans cette page immense Nous nommerons ceux qui se rencontreront sous notre plume. La Belgique est placée au second plan; c'est là que le peintre a jeté également sa lumière. Les figures du premier plan sont presque toutes dans la demi-teinte; ce sont aussi les mieux traitées. On a déjà fait remarquer l'absence de perspective aérienne qui, en rapprochant trop vivement le second plan, semble établir une disproportion de taille entre les personnages des deux groupes. Nous pensons que ce défaut sera corrigé par l'auteur; il serait fâcheux qu'il laissât subsister une erreur que nous croyons cansée nar la récessité des laissat subsister une erreur que nous croyons causée par la nécessité d'appeler l'attention du spectateur sur les illustres personnages dont la Belgique est entourée, et qui ne sont rien moins que Charles-Quint, Charles-le-Téméraire et Philippe-le-Bon. Si telle a été l'intention de M. Decaisne, nous faxer, Voici donc ce que nous pensons de cette grande œuvre qui a eu le bon-leur de réveiller l'attention épuisée des visiteurs habituels du salon. On sait que ce tableau représente la Belgique couronnant ses plus illustres enfans. Le suial proposition pous plen enssions vu l'exécution, nous avait nous demandons pourquoi il a relégué les deux Artevelde dans un coin du nous demandons pourquoi il a relégué les deux Artevelde dans un coin du tableau où on les aperçoit à peine. A notre sens, Jacques Van Artevelde est un personnage bien plus considérable pour la Belgique que les deux derniers ducs de Bourgogne, que Charles-Quint surtout. Jacques Van Artevelde est une des plus grandes figures du moyen-àge. On l'a réhabilité dans ces derniers temps; mais nous ne croyons pas qu'elle soit placée encore dans son véritable jour. L'indifférence de M. Decaisne pour les deux Gracques gantois nous a frappé; il a manqué une belle occasion de refaire l'histoire, et nous aurions mieux aimé, pour notre part, qu'il les mit à la place de Tilly et de Mansfeld qui ne furent, après tout, que des hommes de guerre et rien de plus. sait que ce tableau représente la Belgique couronnant ses plus illustres enfans. Le sujet, avant que nous n'en eussions vu l'exécution, nous avait semblé des plus ingrats, et nous étions même bien près d'en faire le re-Decaisne lui-mème qui l'avait commandé. Mais nous apprenons que c'est M. réussir. Hàtons-nous de dire que le peintre a tourné fort habilement l'écueil que nous redoutions le plus pour lui, à savoir l'allégorie. A l'exception d'un reste se compose de portraits historiques puisés aux meilleurs sources. de petits génies qu'on n'aurait point manqué de jeter dans un pareil sujet, dans la génies qu'on n'aurait point manqué de jeter dans un pareil sujet,

de Mansteid qui ne furent, après tout, que des nommes de guerre et rien de plus.

La figure de la Belgique est peut-être la partie la plus lâche de cette composition si énergique d'ailleurs. M. Decaisne n'a pas su lui donner cette noblesse de pose et de physionomie qu'on est en droit d'exiger dans un sujet pareil. Il est vrai que la Patrie reconnaissanle, du fronton du Panthéon, avait gêner considérablement l'artiste, tant le mouvement des bras distribuant les couronnes en est naturel et beau.

M. Decaisme c'est eru force de la papare aux vêtemène de la Relgique des

dans le bon temps de la peinture allégorique. Nous lui en savons beau per des figures historiques, en ne se réservant que la ressource assez lite il faut lui tenir compte surfout de la clarté qui règne dans toute par disposés sans embarras et sans confusion. C'est un travail dont peint aperçoit point la trace et qui a dù cependant coûter beaucoup au Ne ou a il parler de cette cenvre que sous le rapport de l'art, nous épargnes de que cette préocupation des trois couleurs nationales qui captelleurs, c'est que cette préocupation des trois couleurs nationales qui famme tricolore. Si nous taquimons M. Decaisne sur ce détait assez insignifiant d'ailleurs, c'est que cette préocupation des trois couleurs nationales

- On écrit d'Alger, 21 septembre :

« On ne s'entretient aujourd'hui que de la nouvelle de la mort du juif Ben - Durand Ce personnage important s'était. rendu auprès d'Abd-el-Kader à l'effet de régler des affaires particulières. On assure qu'il était en outre chargé d'une mis-

» Il paraît que Ben-Durand a été bien reçu, comme à l'ordi-naire, au camp arabe; mais comme il allait repartir pour Alger, l'émir prit congé de lui et s'absenta. Le lendemain Durand se mit en route pour Alger avec son domestique; mais arrivé à une certaine distance des limites de notre territoire, il se trouva gravement indisposé et en peu d'instans il fut mort; son domestique éprouvait aussi de fortes coliques et il ne put lui survivre. Les lettres qui ont annoncé cet événement ont produit ici une

» Le frère de Ben-Durand est parti pour l'intérieur, afin de recueillir le corps de son frère, et l'on saura sous peu si la mort de ce dernier est, comme tout porte à le croire, le résultat d'un crime. Ben-Durand était d'un âge assez avancé; mais il jouissait encore d'une bonne santé, et son extérieur annonçait une constitution robuste. C'est lui qui a presque tonjours servi d'intermédiaire entre l'autorité française et Abd-el-Kader ; il laisse une

On mande de Fernamboue, sous la date du 6 août der-

« Une insurrection vient d'éclater dans la province de Maranham. On ne connaît point encore d'une manière positive les forla ville la plus importante de l'intérieur, est tombée en leur pou-voir, et on assure qu'elle a été livrée au pillige.

» Les révoltés se sont ensuite avancés vers la ville d'Ycatu, dont l'occupation comprometterait essentiellement la sureté de l'île de Maranham. Les efforts qu'ils ont tentes pour s'en rendre maîtres ont échoué pendant quatre jours de-— On lit dans le journal de Toulouse l'Emancipation, du 25 vant la vigoureuse résistance que quatre cents hommes leur ont oppposée.

« M, le maréchal Clausel est parti hier matin pour Toulon, où | » Le contre-coup de ces évenements ne s'est, du reste, nul-lement fait sentir dans la province de Fernambouc. On y jouit d'une tranquillité complète, et tout porte à croire qu'elle ne se-

» Un renfort de 400 hommes est sur le point de partir pour aller au secours de Maranham. »

NOUVELLES D'ORIENT.

Une lettre d'Alexandrie du 6 septembre, publiée par le Sud, qui nous arrive par voie extraordinaire, insiste sur les embarras financiers du vice-roi :

« Dix-huit mille bourses (environ 2,500,000 fr.) viennent d'ètre envoyées en Syrie, dit cette lettre, pour payer à l'armée une partie de son arriéré. On a du mettre toutes les caisses à vide pour compléter cette somme, et recourir à la bourse des amis de bonne volonté. Le gouvernement a aujourd'hui beaucoup a payer, et il ne possède presque plus rien, les récoltes étant presque toutes vendues, et la récolte de coton de cette année étant de peu d'importance.

» Les deux flottes égyptienne et turque formeront ensemble un effectif de 55,000 hommes, dont la paie s'élève à 40,000 fr. par jour. Cette charge, réunie à toutes les autres, place le gouvernement dans une situation qui ne saurait se protonger. Déjà on a suspendu les travaux des fabriques et même ceux de l'ar-

- Le Sémaphore, qui nous arrive aussi par voie particulière, contient la lettre suivante :

« Alexandrie, 6 septembre.

» La Porte vient de remplacer tous les gouverneurs de l'Asie Mineure soupçonnés d'être favorables à la cause de Méhé-

» Le 4 septembre, le commandant du paquebot français s'est rendu au palais, avec M. le consul-général de France; il a présenté à S. A. Saïd bey les présens de Sa Saintelé, qui consiste en une belle tabatière et dix médailles. Son Altesse s'est montrée très-sensible à cette marque de délicate attention de la part du pape.

nécessité la draperie jaune du manteau de la Belgique, dont la nuance forcément douteuse sous les flots d'une aussi vive lumière, n'est pas d'un hon effet. C'est ainsi encore que les drapeaux bariolés qui orne it son trône, pour être historiques, n'en donnent pas mois un fâcheux air de décor à cette partie du tableau, et c'est avec la plus grande peine que le pinceau éprouvé de M. Decaisne a esquivé cette difficulté.

Voilà pour la critique. Passons au premier plan, c'est-à-dire à la partie la plus importante du tableau où nous ne trouverons pour ainsi dire qu'à louer. M. Decaisne semble avoir voulu donner un démenti à ceux qui aiment en lui un des talens les plus gracieux que possède l'école française et qui seraient tentés de lui refuser d'antres qualités plus sérieuses. Nous avouons que nous étions de ce nombre et nous nous empressons de reconnaître l'injustice de nos préventions. Le pinceau de M. Decaisne est dans cette partie de son tableau d'une vigueur peu commune. Plusieurs portraits comme ceux de Tilly et de Mansfeld sont largement. énergiquement exècus comme ceux de Tilly et de Mansfeld sont largement, énergiquement exécu-tés, et la grâce répandue sur le visage de Jacqueline de Bavière et de Marie de Bourgogne ne fait que mieux ressortir ce contraste du peintre avec lui-même. Nous ne pouvons citer tous les personnages dont nous devrions faire réloge, si notre mémoire nous servait mieux. Rubens, à la mine fière, Teniers, dans la demi-teinte, Jean Van Eyck, au visage ascétique, dont la coiffure a été heureusement modifiée sans nuire à la vérité historique, sont autant d'heureuses créations. Nous aimons singulièrement le coloris de M. Decaisne dans cette partie de son tableau. Non, son pinceau n'a pas oublié Décaisne dans cette partie de son tanieau, won, son purceau n'a pas oublié son origine flamande, si elle vise moins à cet éclat auquel nous a accoutumés la nouvelle école d'Anvers, sa conteur est savante, solide, et si le mot n'était pas trop hasardé, nous dirions qu'elle a du corps. Le seul reproche que nous lui faisons, c'est le manque d'harmonie que nous avons déjà signalé entre les deux plans principaux. Mais que M. Decaisne sacrifie les nécessités de Mistaire aux nécessités ulus impérieures de son caracté. cessités de l'histoire aux nécessités plus impérienses de son art et, comme nous l'avons dit, ce défant disparaira. Relevons quelques erreurs de style. M. Decaisne a fait du gothique d'imagination dans le fond de sa toile; M. Decaisne a eu tort. Les ornemens dont il a surchargé les murs où sont les statues de Karl-Martel et Karl-le Grand rappellent plutôt les tapisseries de cuir doré qu'on voyait dans les demeures royales au seizième siècle. Le style Quint et Charles-le-remeraire, equivalent de cette œuvre que sous le rapport de l'art, nous épargne-riflamme tricolore. Si nous taquinons M. Decaisne sur ce détail assez insi-taches qui ne diminuent pas le merite de cette neue œuvre. Rous destrois riflamme tricolore. Si nous taquinons M. Decaisne sur ce détail assez insi-riflamme tricolore. Si nous taquinons M. Decaisne sur ce détail assez insi-riflamme tricolore. Si nous taquinons M. Decaisne sur ce détail assez insi-riflamme tricolore. Si nous taquinons M. Decaisne sur ce détail assez insi-que le public remarque surtout combien il y a de science dans cette vaste du trône qu'occupe la Belgique est-il en harmonie avec cette fantaisie go-thique? Il nous est permis d'en douter. Ce sont là , du reste , de petites taches qui ne diminuent pas le mérite de cette belle œuvre. Nous désiron

Les abonnemens commencent à toutes les époques.

-On lit dans un journal de Trieste, le Lloyd Austriaco, sous la rubrique de Constantinople, 5 septembre

« On nous assure à l'instant que la flotte anglo-française quittera lundi prochain, 9 du courant, Ténédos, pour aller à

le bruit courait déjà dans cette ville que l'amiral anglais avait reçu ordre de se rendre avac la flotte à Alexandrie.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

On a publié la dépêche télégraphique suivante :

Narbonne, 27 septembre 1839. Perpignan, le 25.

Le général commandant la 20° division à M. le ministre de la guerre.

» Le commandant de Campredon mande que, le 24, les carlistes se sont retirés abandonnant l'attaque du fort.

» Valdez est parti de Vich le 22, se dirigeant sur Berga avec

Les lettres de Bayonne du 24 annoncent l'entrée en France de la garnison carliste d'Estella, commandée par Goni-Santa-Barbara de Maneru qui a aussi capitulé, et le commandant de Guebara n'a demandé pourse rendre que de pouvoir s'assurer de l'entrée de don Carlos en France. Il ne reste plus dans les provinces basques que quelques guérillas auxquelles on fera bien de ne laisser ni paix ni trève.

On écrit de Madrid, le 21 septembre : La nouvelle de l'entrée en France de don Carlos a été célébrée à Madrid par de grandes réjouissances. La chambre des députés a voté à l'unanimité des remercimens au duc de la Victoire. Le ministre de la justice a insisté à la chambre des députés, le 18, sur la nécessité de diseuter promptement la loi sur les fueros; cependant, le 19, le rapport n'était pas encore fait.

Une circulaire du ministre de la justice aux évêques, publiée par la Gazette de Madrid , les invite à faire célébrer le Te Deum en actions de grâces pour les derniers événemens.

Le sénat, dans sa séance du 20, a adopté l'adresse en réponse au discours de la couronne.

Le général Espartero, qui fait des préparatifs pour passer en Aragon, se rendra dans cette province, après avoir visité Madrid. Le reine le décorera de la Toison-d'Or; elle lui a envoyé une clef de chambellan en diamans,

Le caberilla basque a proclamé Cabrera roi d'Aragon, Catalogne et Valence.

-On écrit de Bayonne, 24 septembre :

Les soldats carlistes enfermés dans le lazareth de notre ville, ont tenté de s'évader la nuit dernière. La garnison s'est empressée d'envoyer des renforts; les réfugiés sont alors rentrés dans le devoir. On assure que le duc de la Victoire doit venir, dans quelques jours, à Bayonne, recevoir des mains d'un officier supérieur de l'Ordre de la Légion d'Honneur les insignes de la grand'eroix qui lui ont été accordés par le gouvernement

On lit dans le Mémorial bordelais du 25 septembre :

Nous apprenons de source certaine que le cabinet français fait des démarches fort actives près du gouvernement de S. M. C. pour la publication immédiate d'une amnistie politique. Par suite de cette mesure, la France cessera les secours qu'elle accorde actuellement aux réfugiés qui sont venus de l'Espagne chercher une hospitalité.

Berga, Segarra, son second, s'y oppesa, ce qui détermina une tances présentes, les mesures qui ont fait l'objet de la loi tran-révolte des factieux dans laquelle le comte d'Espagne fut assassi-sitoire du mois de janvier de cette année. né. Segarra le remplaça dans le commandement. On ajoute que le général Valdès qui se trouvait à Igualada ayant reçu cette nouvelle et l'avis que le moment d'attaquer Berga était favorable , a marché immédiatement vers cette place pour s'en emparer.

(Castellana 18 septembre.)

BELGIQUE. - Bruxelles, le 28 septembre.

Hier, le roi a assisté au service divin dans la chapelle du

S. M. a reçu successivement M. le chevalier Vermersch, seétaire de légation à La Haye, et M. Lion hypothèques à Liège.

M. le baron Frédéric van Zuylen de Neyvelt, demeurant à Gand, vient d'être nommé attaché à l'ambassade du prince de Chimay à La Have.

composition, avec quel art M. Decaisne a disposé les lignes générales de

manière à épargner toute fatigue au spectateur et à ne lui présenter qu'une

succession de courbes agréables à la vue; combien il a varié les poses et les

physionomies pour éviter la monotonie, et ce qu'il a fallu d'imagination pour déguiser aussi bien qu'il l'a fait les défauts inévitables d'un pareil su-

jet. On nous dit que quelques personnes reprochent à ce tableau de manquer de monvement ; que M. Decaisne n'y prenne pas garde : on ne peut conten-

ter tont le monde. Je sais des gens qui trouvent que les statues n'ent pas

M. F.-M.-W. Testa, vice-consul et chancelier néerlan-

Pays-Bas à Bruxelles. Il viendra en Belgique avecim Falck.

La police de cette ville a opéré vendredi l'arrestation des personnes tenant certain établissement dans la rue des Cailles, que la clameur publique accusait de retenir étroitement enfer-D'après les journaux reçus directement de Malte jusqu'au 14, | mée dans un coin de la maison, une de ces malheureuses qu'il répugne toujours de qualifier. Effectivement, une visite domiciliaire a confirmé le fait dénoncé. On a découvert dans une des chambres de derrière la fille en question, qui a déclaré être renfermée de force en cet endroit depuis trois jours sans avoir reçu aucune espèce de nourriture, et qu'en outre on l'avait accablée chaque jour de voies de fait les plus brutales. L'hôte et l'hôtesse ainsi qu'un tailleur employé dans la maison ont été de leurs passeports et la mention de leur destination devra cire arrêtés. Hier dans l'après-dîner ils ont été conduits aux Petits- adressée au ministère.

Bruxelles, le 29 septembre. - Société des Fonds Publics. (2 1 12 heures).

Les baisses simultanées de Paris et d'Anvers ont puissamment infiné sur les dispositions de notre place. Les Ardoins sont tombés à 26 5/8 1/2 1/8, pour fermer à 26 1/4, il ya en assez de transactions; coupons 25 1/2 1/4 1/2. Dette active 2 1/2 p. c. 55 1/2 7/16, 5 p. c. 101 7/8, billets de chance 25 13/16; Société de commerce 174 1/4. Les nouvelles de Londres ne sont pus favorables. A pos faute. pas favorables à nos fonds.

LIEGE, LE 30 SEPTEMBRE.

précédentes, un service fanèbre en commémoration des ciloyens qui ont succombé dans les plaines de Ste.-Walburge, le 23 septembre 1830.

Au milieu de l'église, on avait élevé un catafalque sur lequel étaient déposés une blouse citoyenne et un schako; ce catafalque était entouré de drapeaux liégeois et franchimontois, et de

Plusieurs autorités civiles et militaires, et les blessés de septembre, assistaient à cette cérémonie, à laquelle se faisaient remarquer, par leur belle tenue, une compagnie de chaque légion de la garde civique, ainsi que les compagnies d'artilleurs et de chasseurs-éclaireurs de notre milice citoyenne.

Après le service, un cortége nombreux s'est dirigé vers la tombe de Ste.-Walburge, où reposent ceux |qui perirent au combat qui s'y livra.

Le plus beau temps a favorisé cette cérémonie dont la pompe était rehaussée par un grand concours de p uple.

Le service funèbre qui a été eélébré ce matin, nous rappelle une histoire assez extraordinaire, et que plusieurs de nos lec-

teurs ne liront pas sans intérêt. On y exécutait la célèbre messe de Mozart ; cette œuvre a été

composée dans les circonstances suivantes : Un personnage vêtu de noir se présenta chez Mozart, lui commanda une messe de requiem . lui remit à l'instant la somme qu'il demandait en payement, et disparut.

Mozart se mit aussitôt à l'œuvre, et travailla sans cesse sous l'impression de cette idée, que le personnage mystérieux qui lui avait commandé cette messe était vonu lui annoncer sa pro-

En effet, Mozart avait a peine mis la dernière main à cette composition, qu'il mourut subitement. C'est à son propre enterrement que la messe de requiem, qu'il venait de composer, fut exécutée pour la première fois.

Nous apprenons avec une vive satisfaction que le collège des bourgmestre et échevins de anotre ville vient de s'adresser à M. le ministre de l'intérieur et des affaires étrangères pour — On nons écrit de Lerida et d'autres points de la Catalogne qu'il veuille aviser, le plus promptement possible, aux moyens en date du 14 courant, que le comte d'Espagne ayant voulu de remédier à la chertédes céréales. Si nous sommes bien inforde remédier à la chertédes céréales. Si nous sommes bien inforfaire fusiller tous les prisonniers constitutionnels qu'il avait à mes, il indique comme devant être opportunes, dans les circons-

> Nous croyons que notre chambre de commerce est aussi occupée dans ce moment de cet objet, d'une importante si

Nous avons souvent signalés les inconvéniens qui résultaient pour les voyageurs, obligés de changer à leur entrée en France leurs passeports belges contre d'autres passeports qui leur étaient délivrés. La même mesure avait été prise chez nous , à l'égard des voyageurs français. La décision suivante, prise par M. le ministre de l'intérieur de France, va faire cesser, pour les deux pays, les embarras qui naissaient de cet état de choses.

Pour faciliter les relations qui existent entre la France et la Belgique, l'administration a pense qu'il serait avant ageux d'arfranchir réciproquement les voyageurs de l'un et de l'autre pays de ce qu'il peut y avoir de trop génant dans les formalités imposées sur les deux frontières. Il a donc été convenu que les Français allant en Belgique et les Belges venant en France ne seraient plus obligés de se pourvoir de passes provisoires, mais

dais à Athènes, vient d'être nommé secrétaire de la légation des qu'ils demeureraient simplement tenus de faire viser leurs paspasseports nationaux à leur entrée sur la frontière.

M. le ministre de l'intérieur vient en conséquence d'adresser MM. les prefets une circulaire en date du 24 septembre (pope les inviter à donner immédiatement les ordres nécessaires, aun que ce nouveau mode de procéder soit mis en usage à partir du 1er octobre prochain, et que les citoyens belges dont les passeports auront été visés à la frontière circulent librement, et obtiennent les visas ultérieurs qu'ils auront à réclamer.

L'état des visas quotidiens délivrés aux voyageurs belges, lequel contiendra les noms, prénoms et âges des titulaires. l'indication de leur profession et du lieu de leur domicile, la dele

Une députation de la chambre de commerce de Verviers été reçue samedi par M. le ministre des travaux publics. El-» Le 25, Segara s'est emparé de St-Juan-de-las-Abadesas. Le fort de Campredon tenait encore le 24. Le comte d'Espagne était de sa personne près d'Olot; le général Carbo était à Vich. Valdez s'était porté, le 16, de Mauresa à Cervera.

La baisse n'a point faut des progrès depuis hier au soir; l'actif espagnoi était très-nombreuse et il s'est fait plus de transactions qu'un jour ordinaire. On peut coter : Ardoin 25 1/2 5/8 A. Il n'est pas question des autres valeurs.

Amsterdam, 28 sept embre, (5 heures.)

La baisse n'a point faut des progrès depuis hier au soir; l'actif espagnoi était très-nombreuse et il s'est fait plus de transactions qu'un jour ordinaire. On peut coter : Ardoin 25 1/2 5/8 A. Il n'est pas question des autres valeurs.

Amsterdam, 28 sept embre, (5 heures.) sirable que les travaux de terrassement à faire pour l'établisme ment du chemin de fer de Liége à la frontière fussent commencés au plutôt, afin que les bras inoccupés pussent y trouver de l'ouvrage.

M. le ministre des travaux publics a promis à la députation, qu'anssitot après l'adjudication des travaux, il ordonnerait aux entrepreneurs de mettre la main à l'œuvre, et qu'il ferait toutee On a célébré ce matin, avec plus de pompe que les années qui dépendrait de lui pour seconder les vues de la chambre de commerce de Verviers, et répondre à sa sollicitude pour la classe

> Il est facheux que l'adjudication des travaux ait été reculée jusqu'au 50 octobre. Nous croyons qu'il serait sage et humain lout à la fois, de faire exécuter aussi près que possible de la ville de Verviers, tous les travaux de terrassement que nécessitera le chemin de fer. On devrait, si l'on n'est déjà fixé définitivement sur le lieu que doit occuper la station, faire, toute affaire cessante, les études et les devis nécessaires, afin que les chantiers pussent être ouverts des les premiers mauvais jours, où les ouvriers pourraient trouver de l'occupation et un salaire qui leur manquera dans les manufactures.

Cet objet est digne de toute l'attention du gouvernement. (Indépendant.)

Le Handelsblad publie l'article suivant sur les bruits relafifs au projet de mariage du roi Guillaume.

Si jamais nous avons en hesoin de nous pérêtrer de notre devoir de ournaliste, qui nous impose de ne parler jamais que les yeux dirigés vers la patrie, c'est certainement dans ce moment. Jamais, nous le déclarons, nous n'avons en de tâche plus difficile à remplir, nous avons long-temps pardé le silence balançant entre ce que la délicatesse semblait nous ordonnesse de la contration de la contrat er et ce que l'intéret du roi et de la patrie nous disait être un devoir sacré.

Nos lecteurs auront sans doute déjà compris que nous entendons parler du bruit répandu dans les journaux étrangers, d'un mariage de notre rot, mariage de la main gauche comme ils l'appellent.

Nous le disons sincèrement, nous n'avons aucune croyance en ce bruit, Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de nos paroles. Parlant abstractivement, il n'ya rien qui puisse exciter l'étonnement, bien moins encorr le éplaisir, à ce qu'un prince qui consacre sans relâche sa vie au bien être du pays, cherche a rendre agréables le peu de momens qu'il déroise aux soins de l'Etat, dans la société pleine de consolation et d'aménité d'une conagne vertueuse, objet de l'estime de tous ceux qui la connaissent. Mais les raisons qui nous font croire que le roi ne donnera aucune saite au projet qu'on lui prête, eut-il existé un moment, nous les faisons dériver de la ertitude où nous sommes que le roi connaît mieux que personne les semimens de la nation.

» Ensuite quelle serait la valeur intrinsèque d'un acte semblable? Il serait fait par le chef de l'Etat et ce chef s'appelle Orange-Nassan. Dans ce seul mot est renfermé la réponse à cette question : Un autre Guillaume d'U-

range peut-il contracter un mariage tel que celui dont il s'agit?

» Nous ne pouvons déduire toutes les particularités, toutes les raisons qui, suivant l'opinion générale, rendraient une semblable union extrem-ment inopportune. Cependant nous ne pouvous dissimuler que le brit du projet du roi de la conclure, a rempli le peuple d'affliction. Des raisons que 'on donne pour motiver cette tristesse, heancoup nous paraissent exageres. Pantres injustes ou sans aucun fondement. Mais nous le disons, le people s'attriste à cette seule pensée, et le roi aime trop son peuple pour s'expe-

ser à ce qu'il lui dise un jour :

« Guillaume, notre père, vous avez profondément affligé vos bons et

» fidèles sujets, qui vous aiment si cordialement. Il est possible que 1003

» vous parussions durs alors que nous exigions que vous sacrifiez à 1005

» désirs ce qui pouvait peut-être faire le bonheur des dernières années de votre existence. Mais, croyez-nous, ce n'est pas seulement pour nous et nos enfans, c'est encone pour votre dynastie que nous considerons considerons en con funeste l'union concue par vous. Guillaume, notre père, notre fidelle pour votre personne, vous en êtes persuadé, ne peut faillir. Mais nous connaissons votre noble cœur, è le meilleur des princes, nous avons la conviction qu'il ne suffit pas pour le repos de vetre esprit et votre bon-heur de savoir que vos sujets vous révèrent et vous pertent dans leurs cœurs Vous voulez plus que cela; vous voulez que votre peuple soit heu-reux, vous voulez autant que possible lut épargner toute affiction de l'àme, et c'est pourtant cette affiction que vos fidèles sujets éprouvent

ma ntenant.

Nous n'avons pas besoin de vous dire pourquoi nous regardons arec.

n Nous n'avons pas besoin de vous dire pourquoi nous regardons arec. douleur et anxiété le pas fait par vous, et pourquoi nous nous en atris-tons. Le respect que nous vous devons nous lie la langue, mais ce que nos lèvres n'osent dire, nos larmes le hégaient. Oh, Guillaume! noire père, nous avions une si ferme confiance que notre amour vous suffirait pour adoucir la perte douloureuse que vous avez supportée, lorsque le Seigneur arracha de votre sein la meilleure des épouses! Il est vrai que

alors, qui ressemblaient tout-à-fait aux femmes de M. Rothwel. Du reste comme ce peintre est étranger, nous nous serions peut-être gardé de le critiquer, si nous n'avions craint que son exemple n'entraînat quelques com mençans à l'imiter. N'oublions pas que c'est à la Ninive de M. John Martin que nous devons cette aunée le Déluge de M. Coomans. Sans vouloir chicaner les auteurs du livret, dont nous comprenons les nombreux embarras nous rétablirons le texte incomprésensible de la phrase qui sert de titre au second portrait de M. Rothwel: Her bosom lock'd in memory's spell scarce rose lo her breath; ce qui vent dire : « Son seia retenu sous le charme du souvenir se soulève à peine au souffle de sa respiration. » Voilà ce que signifie la Rose Blanche de M. Rothwel.

Il est arrivé plusieurs tableaux de peintres de l'école de Dusseldorf. Nous sommes oblige d'en renvoyer la critique à notre dernier article. Sans doute la commission a fort bienexplique les motifs de l'indulgence qu'elle montre l'égard des retardataires. Mais il est réellement fâcheux que des obstacles s'opposent à ce que le terme de rigneur pour l'admission des envois ne soit pas dépassé. Le salon n'aura sa physionomie complète que la veille de la clôture. Comment le public pourra-t-il alors juger sa véritable valeur? Nous avons commis quelques oublis inévitables. Nous allons tâcher de les

réparer. Au nombre des marines, nous avons omis de mentionner celle de M. Waldorp, peintre hollandais, qui est loin d'être sans mérite. Quoique nous n'aimions pas ses eaux qui nous semblent manquer de transparence nous convenons qu'elles ont beaucoup de vérité, et nous ne saurions que louer d'ailleurs la pureté de son dessin et la délicatesse de sa couleur dans toutes les autres parties.

que objet est pourtant bienà son plan; mais comment se fait-il qu'il n'en soit tégorie. M. Voordecker continue à peindre des oiseaux au plumage propre et lustré auxquels il n'y a rien à dire.

Tels sont à peu près lors des dires. pour rendre l'air et la vapeur en peinture; il faut en avoir reçu le don du ciel. Le tableau le plus agréable de l'envoi de M. Francia, représente une Vue de la Seine prise à Rouen. M. Flandin, autre pein re de vues de ville, également artiste français, comprend Venise d'une façon que nous ne saurions admettre.

Si nous ne connaissions pas les vues de Canaletti, nous croirions que beau temps du romantisme, bien des phrases qu'on trouvait ravissantes l'air, l'eau et les palais y sont également roses. Il est possible que M. Flau-

din ait vu ainsi la reine des lagunes. Mais c'est en peinture surtout que le vrai n'est pas toujours vraisemblable. M. Fourmois mérite d'être au moins cité parmi les paysagistes. Il est facheux que ce jeune artiste néglige abso ument l'effet daus ses compositions. C'est un excès aussi facheux que l'excès ontraire dont nous nous plaignions dans notre précèdent article.

Une vue prise dans le Limousin , de M. Jules André est d'une large fac-

ture, sous le rapport du choix du site, ou disons mieux de la composition L'on dirait que M. Jules André s'est rappelé les beaux paysages du Poossi où la nature est si grave et si poétique. Il est dommage que le ton géaéral de ce tableau soit si sombre. Nous serions passés sans y faire attention, devant un tableau de M. J. Correne représentant Anne Boleyn chantant de rant Henri VIII. vant Henri VIII, sans les trois charmantes figures de doguins places à leurs pieds Cela n'est pas flatteur pour la belle Boleyn; mais je n'ai vu dans ette toile que les figures délicieusement horribles de ses petits chiens. N Edouard Delatour, qui s'en était tenu à la miniature jusqu'à ce jour, vien d'aborder la peinture Son pinceau se ressent bien un peu de la mignardise du genre où il a obtenu ses premiers succès. Mais il est évident pour nous qu'il ne peut manquer de faire de grands progrès dans cette branche nous

velle de son art. Nous l'attendons au prochain salon.

Nous ne savons pas en quoi consiste le nouveau procédé de MM. Dotrich

à qui l'on doit les trois marines peintes sur verre qu'on remarque dans la
dernière salle des tableaux. Ainsi nous ne pouvons juger si c'est de l'att
ou du métier qu'ils ont fait. Quoiqu'il en soit, c'est fort ben pour

charme, citons le beau vase de fleurs de Mme. Van Marcke. Ce lableau se distingue lant à fait dans M. Waldorp est sans doute un des peintres les plus estimables de l'école hollandaise. M. Francia aurait également raison de se plaindre de nous, si nous passions sous silence son nombreux envoi au salon de cette année. On connaît les vues de ville de M. Francia. Elles sont pleines de charme; nous car nous voulons bien ne pas comprendre dans ce genre certains Christs car nous voulons bien ne pas comprendre dans ce genre certains Christs car nous voulons bien ne pas comprendre dans ce genre certains Christs en croix ou au tombeau qui ponrraieut rentrer à la rigueur dans cette ca-tégorie. M. Voordecker autique propre

Tels sont à peu près tous les tableaux dont nous parlerons. Il se peut que nous en ayons oublié quine méritaient pas le mépris que les artistes attachent toujours au silence de la critique. Nous en demandons pardon à teurs auteurs. Mais en vérité, la tête nous tourne à force de regarder tant de toils diverses et nous leur demandons grace. Dans notre prochain article posserons à la sculpture. passerons à la sculpture.

(Independant)

Poursuivons notre revue. Il y a beaucoup de portraits au salon; il y en a de fort ressemblans. Les deux portraits exposés par M. de Nobele sont dans cette catégorie; mais nous ne savons pas si les modèles doivent en être flattés. Les dames ont été plus heureuses cette année. Mile. Kindt a exposé un portrait de femme, à mi-corps, de grandeur naturelle, qui a de fort hounes qualités. Nous avons déjà fait mention du joil portrait de femme par Mme. Geefs. Un jeune homme naguère dessinateur, tout récemment entré dans la carrière de l'art, mérite d'être encouragé. Nous voulons parler de M. Huard, qui a fait plus qu'un portrait ressemblant, mais qui promet, comme l'indiquent trois autres petites toiles, entre autres un Chariot de Roulage, un artiste distingué, pourvn qu'il ne se contente pas de ces pre-miers essais, où son inexpérience du pinceau se fait sentir encore. Le por-trait qui, après ceux de M. Gallait, a fait le plus d'effet au salon de cette année, est celui de M. Rothwel, peintre anglais, qui représente en effet la plus gracieuse et la plus agaçante figure de jeune miss qui ait jamais valsé

dans les bals d'Aimack. Au risque de nous faire accuser de manvais goût, nous avouons que la manière de M. Rothwel a peu de charme pour nous. A nos yeux, ce n'est point là de la peinture, c'est un genre adorablement faux qui surprend l'enthousiasme et ne vous laisse que le dépit du désappointement. C'est fort mal fait à M. Rothwel de rendre une jolie femme complice de ses séductions. Heureusement M. Rothwel a envoyé un autre portrait de jeune fille, qui peut servir de correctif au premier. Gelle-ci est si blanche, elle est si rose, ses cheveux sont si soyeux qu'on dirait que M. Rothwel a v uln résondre le problème qu'on croyait impossible de matérialiser, l'hé-roine diaphane d'un roman par lettres. Nons concevons fort bien qu'on admiro M. Bothwel, mais si sa façon d'entendre son art pouvait jamais être acceptée par la critique sérieuse, les véritables peintres n'auraient plus qu'à peter leurs pinceaux. Ce ne serait plus la peine de tant étudier la nature, s'il suffisait d'être gracieusement faux pour réussir. J'ai lu dans le

nons ne pouvons chaque jour vous témoigner cet amour par des actions. Jais lorsque vous vous montrez ainsi au milieu de nous si simple, sans eclat princier, et comme un père parmi ses enfans, vous voyez comment eclat princier, et comme un père parmi ses enfans, vous voyez comment aos yeux brillent de joie d'avoir pu apercevoir même pour un moment le prince de notre choix, et rentrés chez nous de pouvoir nous dire : nous avons vu le roi. Voyez, Guillaume, notre père, nous étions si fiers de rauplir seuls votre cœur conjointement avec vos enfans, l'espoir de la fatrie pour l'avenir. Et maintenant nous devons reconnaître que ce que nous avons fait surtout pendant les dix dernières années pour vous pronver que nous voulions être et rester à vous, ne suffisait pas pour vous rendre heureux. Pardonnez à notre franchise hollandaise, prince vénéré, mais nous ne pouvons le taire, c'est là une déception qu'a fait saigner notre cœur et dont la douleur ne pourra être en quelque sorte affaiblie que lorsque nous aurons la conviction que l'union conclue par vous ne répond en tous points au but que vous vous étiez proposé. Voilà Guillaume, notre père, l'expression sincère des sentimens qui amment vos fidène, notre père, l'expression sincère des sentimens qui amment vos fidè-

, les sujets. »

Le roi sait que tel serait le langage que la nation ferait entendre si le lu it dont toutes les bouches sont pleines, se confirmait jamais.

Buccre une fois, nous tenons ce bruit pour mai fondé.

La manière dont le Handelsblad témoigne son incrédulité, et à nos yeux une preuve évidente, que ce journal considère comme très-exact ce qu'il casarce de nier. On remarquera du reste, que le roi vient de nommer son chambellan, le

On lit dans le Commerce Belge :

personnes de qui nous tenions nos premières informations. Déjà nous savons de source certaine que le roi Guillaume persisté dans tourée de toutes les formes qui appartiennent à la royanté. Sa famille, ou pour mieux dire, deux de ses enfans: le prince Fréparti pris, que la comtesse d'Oultremont ne serait pas officielde ses états, contre son projet, s'est décidé à ne tenir aucun compte de ce qu'il appelle les bouderies de ses enfans, et les rameurs malséantes de ses sujets. Lorsqu'après une longne explication avec le prince Albert de Prusse, son épouse la princesse Marie Anne, le prince Frédéric et son épouse, on annonça au roi Guillaume que ces quatre derniers et leurs familles allaient s'absenter de La Haye, il répondit froidement : « Ils sont libres, et moi aussi, je ne changerai pas pour leur plaire. » Le prince d'Orange conserve sa neutralité, il est plus avant que jamais dans les bonnes grâces de son père.

D'un autre côté, on écrit de Saint-Trond, le 26 septembre, à l'Emancipation :

M. Van Bommel a diné la semaine derrière à Duras, chez M. le comte d'Oultremont, dont l'hôtel fut dévasté à Braxelles au

vrai qu'elle se dispose à faire un voyage en Italie avecson neveu, M. Octave d'Oultremont ; mais , avec un peu de réflexion et de bons sens, on comprendra que, si le prétendu projet de mariage donton parle était réel, ce ne serait pas Mlle. d'Oultremont qui aurait à négocier la demande de dispense nécessaire; le roi Guillaume a un ambassadeur à Rome, qui serait chargé de cette négociation. Il faut d'ailleurs bien peu connaître le caractère, les goûts et les habitudes de notre ancien souverain, pour ajouter quelque créance aux vues et surtout aux propos qu'on lui prête.

On écrit de La Haye, 27 septembre : Nous apprenons que S. M. vient de nommer ses chambellans,

le comte d'Oultremont et le jeune prince de Chimay. - Le roi Guillaume vient de conférer le titre héréditaire de marquis à M. le comte Gaston d'Auxy, demeurant à Mons

Les dames Adèle et Hélène Bayly, d'Amsterdam, qui n'a-vaient jamais visité les travaux de mine, après avoir revêtu l'u-niforme de houilleur en grosse toile bleue et s'être coiffées du chapeau plat, sont descendues dernièrement, avec leur frère, dans la houillère de l'Espérance à Seraing, l'une des plus profondes qui existent, à quatre cent soixante dix mètres de la sur-face. MM. Bourlard, mattre ouvrier, et Fivé, agent comptable de l'établissement, les ont accompagnées. L'ainée de ces dames principalement, s'est fait rendre compte de la direction des cou-ches, de l'airage et de tous les détails de l'exploitation. Elle est montée avec intrépidité dans les couches en dressant ; effe a pris un pie pour en essayer l'usage et a fait une entaille dans la

1839 à 1840.

La Belgique possède en ce moment 800,000 mètres chemin de fer exploité; dans quelques jours elle comptera 10 à 12,000 mêtres de plus vers le Limbourg: en tout 62 ou 65 lieues de 500 mètres. Le résultat est le fruit de 5 années de travail. C'est environ 10 lieues de 100 mètres de 1 500 mètres. Le résultat est le fruit de 5 années de travail. C'est la chambre des députés, M. Thiers disait que cinq ou six lieues de chemin de fer par an , étaient tout ce que la France pouvait produire.

Le compte du receveir communal pour texercice 1858, ainsi que celui d'administration qui lui sert de contrôle, est approuvé le reliquat est de 259.850 fr. 51 e. qui figureront comme premier article du budget de 1840. On approuve le cahier des charges pour les réparations urgentes de l'église St.-Christophe; la dépense a été votée par le conseil communal et approuvée par la députation provinciale : elle est de 2867 fr. 72 c. On modifie une résolution du conseil communal par laquelle les sieurs Marchaulte. environ 12 lieues par an: Nous nous rappelons qu'un jour, à lieues de chemin de fer par an, étaient tout ce que la France Pouvait produire.

On écrit de Gand, le 27 septembre :

Un de nos fabricans a reçu une lettre anonyme qui le prévient que, s'il ne reprend pas son travail, ses ateliers seront incendiés. Celle lettre a de suite été transmise à M. le procureur du roi qui informe.

On a publié l'avis suivant :

Quelques industriels de Gand, notamment les membres de la commission des fabricans de coton se sont assemblés pour conferer sur l'état de la fabrique. Ils ont reconnu l'argence de se reunir pour réclamer du gouvernement l'intervention qu'il a Promise en 1835.

En consequence, toutes les personnes de Gand intéressées dans l'industrie cotonnière sont invitées par cette commission à se rendre lundi prochain 50 septembre, à 5 heures de relevée, à l'hôtel-de-ville.

MM. les fabricans sont tous invités par lettre particulière à se trouver à cette réunion. Si quelqu'oubli avait eu lieu, le présent avis remplacera la lettre d'invitation.

ONT SIGNÉ : E.-J. Braeckman, P. Rossell , F. Claes, F.-A. Manilius, F. Deheptinne, de Smet de Nayere, de Bast de Hert, E. Coppens.

Avis. — Le ministre de l'intérieur et des affaires étrangères informe ceux que la chose peut intéresser, que des échantillons de coton, tels que calicots, mousselines mahmoudies, madapolams, indiennes, etc., que l'Egypte reçoit de l'étranger, ainsi que des échantillons des principaux produits de ce pays, tels que coton, graine de lin, indigo, sené, safran, lin, mais que coton, graine de lin, indigo, sené, safran, lin, mais que des échantillons des principaux produits de ce pays, tels que coton, graine de lin, indigo, sené, safran, lin, mais que de manière à assurer l'éclairage quand cet astre ne doit pas lui-même paraître avec assez de force sur l'horizon; mais que, du reste, pas lui-même paraître avec assez de force sur l'horizon; mais que, du reste, pas lui-même paraître avec assez de force sur l'horizon; mais que, du reste, pas lui-même paraître avec assez de force sur l'horizon; mais que, du reste, pas lui-même paraître avec assez de force sur l'horizon; mais que, du reste, pas lui-même paraître avec assez de force sur l'horizon; mais que, du reste, pas lui-même paraître avec assez de force sur l'horizon; mais que, du reste, pas lui-même paraître avec assez de force sur l'horizon; mais que, du reste, pas lui-même paraître avec assez de force sur l'horizon; mais que, du reste, pas lui-même paraître avec assez de force sur l'horizon; mais que de l'eau; elle a fait les uchies de de droit, c'est à-dire à ceux au la cessation en s'adressant à cet effet à qui de droit, c'est à-dire à ceux au la cessation en s'adressant à cet effet à qui de droit, c'est à-dire à ceux au la cessation en s'adressant à cet effet à qui de droit, c'est à-dire à ceux au la cessation en s'adressant à cet effet à qui de droit, c'est à-dire à ceux au la cessation en s'adressant à cet effet à qui de droit, c'est à-dire à ceux au la cessation en s'adressant à cet effet à qui de droit, c'est à-dire à ceux au la cessation en s'adressant à cet effet à qui de droit, c'est à-dire à ceux au la cessation en s'adressant à cet effet à qui de droit, c

gent du gouvernement, sont déposés à l'hôtel de son ministère (direction du commerce et de l'industrie), où toutes les personnes qui le désireront, pourront en prendre connaissance, de même que des renseignemens sur le prix, mesures, poids, monnaies, droits de douanes, etc., dont ils sont ac-

Le journal la Presse signale les odieuses manœuvres au moyen desquelles on fait hausser le prix des céréales dans quelques départemens voisins de Paris. Dans le Sud, ce prix est de 19 et 20 fr., tandis qu'à Paris et dans son rayon d'approvisionnement, il est de 26, 28 et 29 fr. l'hectolitre. Une telle disproportion commande de parler sans ménagement des causes qui l'ont produites, c'est ce que fait la Presse dans les termes suivans: Les journaux spéciaux consacrés aux grains, journaux créés dans l'intérêt des protecteurs et des marchands et qui n'existent que par eux, répandus dans les villes de marché, poussent perpétuellement à la hausse en propageant les renseignemens fournis dans ce but par leurs correspondans.

De plus, à Paris, les mercuriales d'où dépend la fixation du prix du pain, s'opèrent en partie fictivement Au moyen de quel-De nouveaux renseignemens nous sont promis par les mêmes ques ventes simulées, à des prix supérieurs aux prix de la veille, et régulièrement cotés, pour que les agens de l'administration établissent de bonne foi un cours moyen da jour et un cours sa résolution, et que ce n'est pas un mariage de la main gauche moyen de taxe, qui néanmoins reposent sur des marchés sans qu'il veut contracter, mais bien une union légitime, légale, en- réalité. Tel achète fictivement aujourd'hui cinquante sacs de farine au prix de 80 fr. pour vendre demain, à ce même prix, ceux qu'il a dans les greniers, et qui ne valaient hier que 75 fr. C'est dérie et la princesse Marie-Anne, avaient obtenu, après beau- absolument la manœuvre qu'on emploie à la bourse pour faire coup de supplications, et voyant l'impossibilité de vaincre un monter la valeur des actions industrielles, avec cette différence que là, cette manœuvre ne trompe que ceux qui volontairement lement élevée au trône ; mais le roi Guillaume, ayant eu con- achètent des actions cotées au-dessus de leur valeur réelle, tannaissance des intrigues ourdies, tant au dehors qu'au dedans dis qu'ici elle agit sur la taxation légale du prix du pain, et

CONSEIL COMMUNAL.

Séance du 27 septembre 1859. - Absens : MM. Piercot, Constant, Dethier, Bellefroid, Nagelmackers, Despa, Lhoest, Galand, Billy, Dehasse et Tombeur.

ANALYSE DES COMMUNICATIONS :

1. Opposition d'habitans du quai St-Léonard contre le plan de redressement de ce quai près du Pont Maghin.

2. Arrêté royal qui autorise la rectification de l'alignement des rues Haute Sauvenière, devant Ste-Croix, St-Hubert et Mont St-Martin.

3. Le comité d'administration de l'Académie des Beaux-Arts fait connaître le résultat des concours de l'année académique 1858 – 1859.

mois d'avril 1834; il avait diné quelque temps auparavant chez

M. le cte de Borghrave.

S. La même approuve l'acte d'adjudication des travaux de construction d'un édisce pour le coltége et l'école normale fait au profit des sieurs Bodson et Monton.

Le prix de cette adjudication est de 554,260 fr.

Le détail estimatif s'élève à

Le détail estimatif s'élève à 372,841 » 33 c.

Différence en moins. 18641 33 6. Délibération des hospices ayant pour objet d'obtenir l'autorisation d'alièner le local de St-Abraham au profit de la ville de Liège. 7. La députation approuve la décision du conseil qui réduit au 24 el droit

des indigens sur les recettes du théâtre.

8. La députation refuse de consentir à la radiation de l'inscription prise sur les biens de feu Dayeneux, père, en garantie de sa gestion de receveur

9. La veuve Gaucet demande que l'on règle la pension à laquelle elle a droit du chef des services de son mari, en son vivant, employé de

Poetroi.

10. M. le gouverneur renvote, approuvé par M. le ministre des travaux publics, le plan pour l'élargissement de la rue Petite-Tour.

11. Observations de la députation sur le projet de l'élargissement et de prolongement de la rue Marengo.

12. M. Wolf propose de remplir gratuitement les fonctions de profe sseur de langue allemande au Gollège pour le cas où la députation persiste à ne point allouer le traitement fixé par le conseil.

13. La députation approuve l'acte d'adjudication passée au profit du sieur Pirotte des travaux à exécuter pour la clôture du canetière communal

Pirotte des travaux à exécuter pour la cloture du cometière communal

Le détail estimatif s'elève à L'adjudication en a porté le prix à

17,600 00 Différence en moins 2,090 70 14. Des habitans du faubourg St-Laurent demande que l'on fasse réparer

la rne Petit-Jonfosse. 15. La députation autorise à disposer 1º d'une somme de 5820 fr. pour le paiement du prix de la maison Fiamache à réunir au nouveau col ége.
2º de 190 francs pour paiement des frais d'emballage et de transport du

modèle de la statue Grétry.

16. Par suite d'une demande du collège. M. le ministre de la guerre fait connaître que la boulangerie militaire sera transférée dans un autre local,

aussitôt qu'une occasion favorable se présentera.

M. Hanquet rend compte des observations faites par la députation permanente du conseil provincial sur l'art 10 des conditions de l'emprunt de 2 l'église primaire de St-Jacques.

ville et déprécier les actions des non-soumissionnaires. En conséquence le conseil décide que le dit article sera modifié en ce seus que le minimum de

la remise est de 1 1/2 p. %. Le compte du receveur communal pour l'exercice 1858, ainsi que celui

chaudise, pour un échange réciproque de terrains situés rue de la Syrène, devaient donner à la ville une somme de 437 fr. 20 c.; aujourd'hui l'échange

devalent donner à la ville une somme de 457 fr. 20 c.; aujourd'hui l'échange aura lieu sans soulte ni retour.

La largeur de la rue du pont des Jésuites, en face de la salle des concerts qui n'était par arrêté royal que de 20 m., sera portée à 24 m., sauf l'approbation du gouvernement. Cette modification coûterait 11,000 fr.

On décide l'élargissement à 7 m. de la rue des Mangons aboutissant d'un côté à la halle et de l'autre au port de la Goffe.

Un crédit de 849 fr. est accordé pour la reconstruction d'un pilier de l'é-glise St.-Gilles. Ce pilier est crevassé et le ciment qui s'en détache laisse entrevoir le danger d'une chute prochaine.

On ajourne toute résolution sur l'opposition de plusieurs habitans d'Outre Meuse à la suppression de la ruelle Madelin pour que les conseillers puissent

A Messieurs les rédacteurs du Politique.

Votre journal de samedi soir, nº 251, signale ces trois choses : 1º Difficulté et défaut d'éclairage suffisant des abords du passage d'eau près du pont de la Boverie, actuellement en démolition ; 2º L'obscurité qui a régné jeudi soir dans la ville, aucun réverbère n'ayant

3º Des désordres fréquents dans la rue sur les Walles, spécialement assi-gnée aux maisons de débauche.

Auriez-vous la bonté d'insérer, comme réponse, dans le no de lundi pro-

chain, les courtes observations qui suivent :

Sur le premier point : L'administration communale n'a pas attendu que la presse signalat les inconvéniens de l'état défectueux des lieux aux abords du passage d'eau; elle a fait les démarches nécessaires pour en obtenir la cessation en s'adressant à cet effet à qui de droit, c'est-à-dire à ceux au passage d'eau; elle la fait les démarches nécessaires pour en obtenir la cessation en s'adressant à cet effet à qui de droit, c'est-à-dire à ceux au

pays, tels que coton, graine de lin, indigo, sené, safran, lin, les phases de la lune de manière à assurer l'éclairage quand cet astre ne doit les phases de la lune de manière à assurer l'éclairage quand cet astre ne doit les phases de la lune de manière à assurer l'éclairage quand cet astre ne doit les phases de la lune de manière à assurer l'éclairage quand cet astre ne doit les phases de la lune de manière à assurer l'éclairage quand cet astre ne doit les phases de la lune de manière à assurer l'éclairage quand cet astre ne doit les phases de la lune de manière à assurer l'éclairage quand cet astre ne doit les phases de la lune de manière à assurer l'éclairage quand cet astre ne doit les phases de la lune de manière à assurer l'éclairage quand cet astre ne doit les phases de la lune de manière à assurer l'éclairage quand cet astre ne doit les phases de la lune de manière à assurer l'éclairage quand cet astre ne doit les phases de la lune de manière à assurer l'éclairage quand cet astre ne doit les phases de la lune de manière à assurer l'éclairage quand cet astre ne doit les phases de la lune de manière à assurer l'éclairage quand cet astre ne doit les phases de la lune de manière à assurer l'éclairage quand cet astre ne doit les phases de la lune de manière à assurer l'éclairage quand cet astre ne doit les phases de la lune de manière à assurer l'éclairage quand cet astre ne doit les phases de la lune de manière à assurer l'éclairage quand cet astre ne doit les phases de la lune de manière à assurer l'éclairage quand cet astre ne doit les phases de la lune de manière à assurer l'éclairage quand cet astre ne doit les phases de la lune de manière à assurer l'éclairage quand cet astre ne doit les phases de la lune de manière à assurer l'éclairage quand cet astre ne doit les phases de la lune de manière à assurer l'éclairage quand cet astre ne doit les phases de la lune de manière à assurer l'éclairage quand cet astre ne doit les phases de la lune de manière à assurer l'éclairage quand cet astre ne doit les pha

même aux absences fortuiles de la clarté lunaire, quand toutefois cette abmême aux absences fortuies de la clarté lunaire, quand toutefois cette absence peut être prévue le matin avant midi, car passé cette heure, il devient matériellement impossible de préparer à tems le gaz, d'avoir les ouvriers, etc., etc. Or, messieurs, jeudi dernier on s'est trouvé dans ce dernier cas, chaeun devaut se souvenir que le tems a éte magnifique jusque vers trois heures de relevée; d'où la conséquence qu'à moins d'être prophète ou de possèder la science de feu maître Mathieu Laensbergh, un éclairage extraordinaire n'a pu être prescrit dans l'attente du tems orageux du soir. Enfia, quant au troisième point, sans prétendre nier que des rixes éclatent parfois dans la rue des Walles, on doit cependant faire remarquer qu'elles n'ont jamais heu que le soir ou la nuit; qu'ainsi l'école communale de filles existant à la porte Vivegnis, et par conséquent la morale publique, sous ce rapport, n'ont point à souffrir du voisinage de crite rue, et qu'au surplus une surveillance très-active est exercée par la police tant

et qu'au surplus une surveillance très-active est exercée par la police tant civile que militaire, mais qu'it est impossible de prévenir tous les désordres dans une localité où n'existent pas moins de douze maisons de prostitution.

Venillez agréer, etc.

F. M.

Liège, le 29 septembre 1859.

GARDE CIVIQUE. — Le collège des bourgmestre et échevins prévient les gardes civiques du 1er ban qui, depuis leur désignation pour le service, ont acquis le droit de passer dans un des bans sédentaires, et les gardes appartenant à ces derniers bans qui desirent être rayés définitivement des contrôles par décision du conseil cantonnal comme ayant accompli feur 50me. année ou pour autre cause, qu'ils devront se faire inscrire au bureau miitaire à l'hôtel-de-ville avant le 15 novembre prochain, afin de pouvoir être compris dans la liste à établir, conformément à l'instruction ministérielle du 21 décembre 1831, pour les opérations de la levée de la garde civique en 1840.

A l Hôtel-de-Ville, le 27 septembre 1859.

Le bourgmestre, J. J. TILMAN.

THEATRE ROYAL DE LIEGE.

Aujourd'hui lundi, 50 septembre 1859, spectacle extraordinaire, abonne-Aujoura un fundt, 50 septembre 1859, speciacle extraordinaire, abonnement suspendu, pour la dernière représentation de la dona[Dolorès Serval et le senor Camprubi, premiers danseurs du théâtre royal de Madrid, qui ont dansé dernièrement au Grand Opéra de Paris et sur les principaux théâtres de la capitale, la première représentation de la reprise de GUILLAUME TELL, grand opéra en trois actes, musique de Rossini.

L'administration, vu l'absence d'une tre basse-taille, jouera cet ouvrage en deux actes pour cette fois seulement.

Au première acte : la TYROLIENNE dansée van Moss Augettie Goutie.

Au premier acte : la TYROLIENNE, dansée par Mmes. Anastasie Gautier, Francis et M. Martin.

PAS SYRIEN, dansée par la dona Dolorès Séral et le Senor Camprubi.

Au 2º acte, la CACHUCHA, dansée par les mêmes.

Le spectacle commencera par la reprise de : les DUELS, ou la FAMILLE d'HARCOURT, vaudeville en deux actes.

On commencera à 6 heures.

ETAT CIVIL DE LIEGE DU 28 SEPTEMBRE.

ETAT CIVIL DE LIEGE DU 28 SEPTEMBRE.

Naissances: 1 garç on , 3 filles.

Décès: 5 hommes, 5 femmes, savoir:
Jean-François Jognenne, âgé de 80 ans, sans profession, rue Table-dePierre, époux de A. Dronin. — Laurent Velu, âgé de 55 ans, armurier, sur
la Fontaine, époux de Catherine Degueidre. — Antoine-François Chaumont,
âgé de 18 ans, graveur, faubourg Vivegnis, célibataire. — Gertrude Lirange, âgée de 85 ans, tricoteuse, rue Veribois, veuve de Jean Coirhav. —
Marie-Marguérite Sauvage, âgée de 56 ans, bouchère, rue Boucherie, veuve
de Jean-Pierre Labée. — Guillemine-Chrétienne Mullmann, âgée 31 ans,
ans, sans profession, derrière le Palais, époux de Georg.-Phil. Stenge".

LIBRALSEE

P. J. COLLARDIN

EN VENTE:

EXAMEN CRITIQUE DE LA GRAMMAIRE POPULAIRE, de M. Ch. MARTIN, par MM. BESCHERELLE, frères, in-18. Prix: 10 centimes.

ANNONCES. Institut d'Education.

PLACE DERRIERE ST-PAUL, N. 515, A LIEGE. DIRECTEUR M. J.-F. FRENAY.

La RENTRÉE DES CLASSES anra lieu Mardi 8 Octobre. La messe du St-Esprit sera célébrée le 14, à 8 heures, à

Par arrêté royal du 28 septembre :

Le sieur Lombard (M.), professeur en médecine, est nom
le recteur de l'Université de Liége, pour l'année académique

le source de l'Université de Liége, pour l'année académique

la remise soit au moins de 5 % sur le capital.

L'autorité provinciale pense que cet article peut nuire au crédit de la chant. — S'adresser sous les initiales P. B., au bureau de cette consenue de consenue des consenues des non-soumissionnaires. En conséquence le famille désire se placer comme institutrice; elle enseigne le français, l'allemand, le piano et le chant. — S'adresser sous les initiales P. B., au bureau de cette

Mº DUSART, notaire à Liège, fait savoir, que MERCREDI prochain, 2 OCTOBRE, aura lieu en son étude,

LA VENTE DE LA BELLE FERME Occupée par les Dlles. Previnaire, à Haneffe.

A LOUER pour le 25 DÉCEMBRE prochain, une MAISON, nº 758, faub. Hocheporte. S'adresser nº 781 même rue!

Tune BELLE MAISON à LOUER pour en jonir de suite, située au quai de Longdoz. S'adresser au nº 225, même endroit.

DÉPOT de CHARBON MAIGRE, 1re. qualité, de la houil-lère de Wandre, chez M. OLIVIER, près la Barrière à Herstal. On pent adresser les commandes à Liège, coin de la rue de la Régence, N. 1, chez M. Jos. GALOPIN, directeur de ladite houillère, ou chez MM. les commissionnaires.

VENTE

TAILLIS.

MARDI 15 OCTOBRE 1839, à 2 heures de l'après-diner, M. Jules Gernaert, rentier propriétaire, demeurant à Liege, fera VENDRE publiquement chez le sieur Louis Ramelot, cabaretier aux Boncelles, par le ministère de Me NIHOUL, no-

SIX HECTARES DE BEAUTAILLIS,

S'adresser, pour renseignemens, au notaire DELEXHY

A VENDRE Deux belles maisons,

SISES A LIÉGE, RUE ROYALE.

L'une portant le Nº 924, occupée par M. Reule. Et l'autre Nº 925, occupée par plusieurs locataires. Ces deux maisons sont très-avantageusement situées pour le

S'adresser à M° GILKINET, notaire, à Liège, rue Féronstrée, Nº 61, pour obtenir tous renseignemens.

VENTE

DE DIVERS INSTRUMENS

Machines à Vapeur.

MERCREDI 2 OCTOBRE 1839, à midi précis,

Le notaire BIAR vendra sur le pré dit des Moutons, près de la houillère d'Ivoz, quantité

D'INSTRUMENS DE MACHINES A VAPEUR.

consistant en 3 chaudières en tôle, 3 volans, 3 aiguilles, une citerne de pompe d'air et condenseur, 3 balanciers, 3 cylindres à vapeur, 3 corniches, le tout pour machines de 10 à 16 chevaux ; 6 colonnes en fonte, 3 arbres de volant avec poulies en fonte, une autre citerne propre à une machine de 4 chevaux ; plusieurs crapaudines et différentes pièces en cuivre, fer forgé et de fonte. — ARGENT COMPTANT.

Les personnes connues pourront obtenir un crédit de 6 mois movennant caution.

S'adresser pour voir les objets à vendre à M. Mouton-Péters

Le 2 octobre prochain,

A 10 HEURES DU MATIN,

Me. DESART, NOTAIRE A LIÉGE.

VENDRA AUX ENGRERES. en son étude, rue Féronstrée,

DONT LA DÉSIGNATION SUIT ; SAVOIR : Premier lot.

Une BELLE FERME, en très-bon état, située à Haneffe, en Hesbaye, à 4 lieues de Liége, avec 103 honiers 10 verges grandes cinq petites, de jardin, prairie, terre, détenue par les demoiselles Prévinaire;

2e. lot.—Une PIECE DE TERRE située assez près des hayes

de Donceel, contenant 1 bon. 5 v. gr. 16 p.

3e. lot. — Une autre près des hayes de Donceel, contenant 8

4e. lot. - Une autre située dans la commune de Donceel dans la campagne traversée par le chemin tendant de Seraing à

Limont, contenant 14 verges gr. 6 p. 5c. lot. — Une autre dans la campagne de Verlaine, versile

Frenay, contenant un bonier 11 verges gr. 19 p. 6e. lot. - Une autre sise en lieu dit Elle May, près du hameau d'Oudoumont, commune de Verlaine, contenant 4 verges

Donceel, dans la campagne, vers Bovenistier, d'une contenance de un bonier 2 verges gr. 4 p.

8e. lot. - Une autre située sur la commune de Viemme, au

Buisson des Fous, contenant 9 verges gr. 5 p.

9e. lot. - Une antre, près dela précédente, contenant 13 verges gr. 19 p.

10e. lot. - Une autre, situé à Dommartin, commune de St-Georges, vis-à-vis de la ferme dite Delavaux, contenant 19 verges gr. 13 p.

Toutes ces pièces sont aussi exploitées par les Dlles. Pré-11e. lot. - Un PRÉ situé à Dommartin, commune de St-

Georges, en lieu dit Culot, contenant un bonier détenu par M. Andernack. 12e. lot -- Une PIECE DE TERRE et PRÉ, située en la commune de St-Georges, en lieu dit sur les Bois, contenant 2 bo-

niers 10 verges gr., détenue par le sieur Paquay 15c. lot. - Une PIECE DETERRE, située à Herion, au lieu dit les Longs-Prés, entre Horion et Lexhy, contenant un bonier 17 verges gr. 6 p. , détenue par M. Henri-Antoine-Guillaume Geradon.

14me. lot. -- UNE PIECE DE TERRE de 7 verges grandes, située en lieu dit sur les Monts, commune de Hanneffe

15me. et dernier lot. - Une AUTRE de un bonnier 15 verges grandes, dans la campagne du Gros-Bour, commune de Hanneffe; ces deux dernières pièces sont exploitées par Jacques-Joseph Orban, fermier, à Hanneffe.

S'adresser audit notaire pour voir les titres et conditions,

AVIS.

Le gouverneur de la province de Liége porte à la connaissance du public que, par arrêté en date du 21 septembre courant, M. le ministre des travaux publics a fixé au 7 octobre prochain l'époque du concours pour l'examen des candidats qui désirent être admis à l'école spéciale des mines, établie près de l'université de Liége, en qualité d'élève conducteur ou d'élève

Le programme de ce concours ainsi que ceux des connaissances exigées pour l'admission des sous-ingénieurs et conducteurs des mines au concours qui aura lieu dans la 1re. quinzaine du mois d'octobre 1840, sont déposés à la troisième division des bureaux de l'administration provinciale et dans les bureaux des administrations communales de Liège, Huy et Verviers et des commissariats d'arrondissement de la province, à la libre inspection des intéressés.

A Liege, le 28 septembre 1839.

Pour le Gouverneur, Le membre de la députation permanente délégué . SCRONX.

SURDITÉ ET MIGRAINE.

Brochure, 3º édition, par le docteur Mène Maurice, rue Jacob 6 (Paris), contient ses découvertes sur la nature et le siège de ces deux affections meconnues jusqu'à présent, et les documens pour s'en guérir soi même, par un traitement acoustique simple et facile, externe. Le grand nombre de cures surprenantes qu'elle renferme, opérées chez des notabilités, avec leurs témoignages obtenus en France, en Allemagne et en Angleterre, ne laissent pas d'incertitude sur le mérite de la découverte. Prix de cet ouvrage : 1 fr. 50 c. 15 c. en sus par la poste, écrire franco à Liége à Mme. Ve Gillon, rue du Pont d'Ile; à Bruxel-les, à M. Mills, rue Verte 7; à Gand, à M. Masset, rue de la

VENTE DE BOIS.

LE MAPDI 8 OCTOBRE 1839, à 10 heures,

Mme. la baronne de Warzée née de Rome et Mme. Guillemine de Rome, sa sœur, feront vendre par portions et à un LONG CRÉDIT, par le ministère de Maîtres GILKINET et HOUBAER, notaires,

LE BEAU TARLES

croissant sur 24 hectares 58 ares, à TILFF, dans le Grand Bois (ci-devant bois de la Cathédrale). — S'adresser pour se procurer des listes de la grandeur exacte des portions, à L. JACQUE-MART, garde-forestier, à Tilff. - Les amateurs sont priés de-se réunir avant 10 heures à la mairie de Tillsf.

ARRIVEE DE DE DE MALLAN.

PLOMBAGE

AVEC LE MINERAL SUCCÉDANUM.

PERTE DES DENTS,

REMPLACÉES SANS LIGATURE NI FILS DE METAL.

Monsieur John Mallan chi- La méthode de M. J. Mallan rurgien dentiste, sons la raison est en outre spécialement dissociale : Mallan et fils, n° 9, tinguée et elle diffère de celle des autres dentistes, parce qu'il à Londres, et à Bruxelles, 69, considère comme un très-grand MONTAGNE DE LA COUR, a l'hon-inconvénient les ligatures et neur d'annoncer à la noblesse fils de métal. Sa méthode, en et à la bourgeoisie de Bruxelles fixant une ou plusieurs dents, et des environs, qu'à l'occasion étant basée sur un principe par-de sa seconde visite annuelle dans ticulier, supporte solidement les gr. 1 p.

7e. lot. — Une PIÈCE DE TERRE située sur la commune de cette capitale, il aura l'avantage pents voisines, tout en évitant la commune de soumettre à leur examen di- la pression sur les gencives. De vers perfectionnemens très-im-portans dans la structure et l'ar-de douleur présente ou future, rangement des Dents minérales obtenir tous les attraits du jeune, INCORRODIBLES (son invention), revivifier les facultés de la masparticulière qu'il a pour tampon-ner et remodeler les Dents ga
Dans les cas les plus désespérés

TÉES avec son célèbre Minéral M. J. Mallan raffermitles dents Succépanum, qui dans quelques ebranlées d'une manière toutsecondes se rendurcit en un à-fait efficace, soit que les déémail perlé, sans que le patient fectuosités aient étécausées par éprouve la moindre douleur ou l'âge, concrétions de tartres, inconvénient. Le caractère par-scorbut ou affections mercuticulier de cet EMAIL, ainsi que rielles des gencives.

les dents minérales, est l'im- Consulte chez lui tous les possibilité de jamais pouvoir se jours, depuis 10 heures du macorroder ou se décolorer, et tin jusqu'à 4 de relevée, ou l'on lorsqu'elles sont fixées dans la peut se procurer son Traité bonche, soit isolément, soit par sur les Dents, qu'il va faire rangées, elles sont sous tous les imprimer en français.

rapports pareilles aux dents primitivement placées par la main de la nature.

Mr. MALLAN viendra à Liège, tous les Mercredi et Jeudi de chaque semaine; Il est logé chez M. GUINOTTE, place St.-Lambert, nº 605, où il pourra être consulté de 10 à 4 heures de relevée.

Composée par M. PELLETIER, membre de l'Académie royale de médecine professeur à l'école de pharmacie de Paris, inventeur du Sulfate de Quinine. Ce nouveau dentifrice, solide, d'une odeur et d'une saveur agréables, joint à la propriété de blanchir les dents celle d'en conserver et durcir l'émail, ainsi que d'en prévenir et arrêter la carie.

qui l'accompagne, composé d'après les mêmes principes, canne les uouteurs, truit la fétidité de l'haleine et donne à la bouche une fraicheur des plus agréables. Les personnes extruit la fétidité de l'haleine et donne à la bouche une fraicheur des plus agréables. Les personnes extruit la fétidité de l'haleine et donne à la bouche une fraicheur des plus agréables. Les personnes extruit la fétidité de l'haleine et donne à la bouche une fraicheur des plus agréables. Les personnes exposées à l'humidité, celles qui habitent les bords de la mer, les marins surfout, ne sauraient trop faire usage de ces dentrifices qui, en neutralisant l'action des vapeurs salines et muriatiques, s'opposent à la prompte altération des dents. Dépôts à la pharmacie de Mao JANNÉ-JANSSON, à LIEGE.

VILLE DE LIÉGE.

TRAVAUX PUBLICS.

Le collège de bourgmestre et échevins informe que l'adjudi-cation des travaux de réparations à l'église St.-Christophe, aura lieu le 4 octobre à midi, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-

On peut voir le cahier des charges au bureau de travaux pu-Liége, le 27 septembre 1859.

PROVINCE DE LIEGE.

Plantation d'arbres.

Vendredi 12 octobre 1839, il sera procédé, à onze heures da matin, à l'hôtel du Gouvernement à Liége, pardevant M. le gouverneur de cette province, ou son délégué, en présence de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, et sous l'approbation ultérieure de M. le ministre des travaux publics, à la réad-judication de la fourniture et mise en place, et de l'entrelien pendant cinq années d'un nombre d'arbres déterminé, à planter sur la route de 1re. classe N. 4, de Bruxelles vers Malmedy, section de Bruxelles à Liège, et sur celle de 2° classe N. 16, de

Liége vers Tongres, dans la province de Liége.

Cette adjudication aura lieu par voie de simple soumission, de la manière indiquée à l'art. 41 du devis et cahier des charges, dont on peut prendre connaissance à l'Hôtel du Gouvernement à Liége, dans les bureaux de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, et dans ceux de MM. les commissaires d'arrondissemens.

Liége, le 28 septembre 1839.

BOURSES.

	THE RESERVE AND DESCRIPTION	
PARIS, LE 28	SEPTEMBRE	
3 p. c. 81 05 4 p. c. - 5 p. c. 110 65 Act. de la Banque. 2790 0b. de la v. de Par. 1215 Emp. belge. 105 5 4 Soc. générale. -	Mutualité. Act. Réunies. B. c. d'Anvers. Dette active. Passive . Emp. romain . Naples.	- 50 5 4 7 5 8 105
B. de Belg 780	Empr. port. 3 p. c.	25 114
LONDRES . LE	26 SEPTEMBRE	1711

do Beill.	a Empr. port. 5 p. c.	20 114
LONDRES, % consolidés. 90 1 12 st.g. 1852, 102 1 12 ot. Dette active. 54 outug. 5 p. c. — Id. 5 p. c. 24 sp. Emp. 1854. 51 5 4 51 1 4	Différées	14 5 _{[8} 8 75 1 _{[2}
AMSTERDAM .	LE 27 SEPTEMBRE.	The state of the

A - 1807 R - 1100 .	DATE OF THE PARTY	REAL BOOK OF THE PARTY OF THE P	
Dette active	57 9:16	Espagne, Ardoin.	27 114
5 p. c	101 718	D. diff. 1850	8 718
Billet de chang	25 15/16	1 " " 1855	15
Synd. d'am	95 1116	n n Passive	8 511
n 311200	80 118	Portugal, E. 5 op	10-10
Soc. de Commerce	174 112	Naples. Cert. Fal.	-
Ch. de fer. d'Amst.	HARTING SHIP AND	Russe, H. et Comp.	104
o de Rotterdam.		-1829.	104
Prusse L. 1832		G. c. Hope,	
Autriche. Métall.		n Ins. gr. liv.	-
Brésil. Emp	-	Pologne. L. 500 fl.	-
With Time and	Mary Transport No. 1		

Bresil. Emp	=	Pologne, L. 500 fl.	204	
-no tup on t	ANVERS, LE	28 SEPTEMBRE.	EV SECUMPORT	ī
Anvers. Dette act.	105 114	Prusse, Em. aBerl.	192 1/2	
Dette diff.		Naples: Cert. Fal.	95	
Emp. de 48 milli.		Et. R. Levee 1832.	101	
» de 30 milli.	92 518	Cert. à A. 1854	100 514	P
Hollande, Det. act.	-			
Rente rem.	The state of the state of	CHANGES.	111120101000	
Autriche. Métalliq	107 314	HIVEO BUILDING LIVE	dilline at	
Lots de fl. 250	458 P	Amsterd, C.	1,80 0 p.	A
» П. 250	326	Id. 2 mois.	10-30 No.	
» fl. 500	824	Rotterd, C. jours.	1118010p.	A
Polog. Lots fl. 300	120 112	Id. 2 mois	-	
n n fl. 500	136 P	Paris. C. jours.	118 av	A
Brésil, E. L. 1854.		Id. 2 mois	112 010 P.	P
Espagne. Ardoin.	25 3 4 1 4 3 4	Londres. C. jours.	59/11 112	P
Dette pasive 1834.	8 3 4	Id. 2 mois	39 6 1/2	P
n différée	-	Francfort. C. jours	56 118	A
Danemarc. E. Not.	96	Id. 3 mois		A
Dito à L	.74	Bruxelles et Gand.	114 010	A

BULLETIN DE BOURSE DU 28. La baisse sur la rente d'Espagne a fait de grands progrès à notre bourse de ce jour. Ouvert à 25-514 P. le cours est tombé à 25-14 pour remouler à 25 5/4. Après clôture en reste 25 5/4 P. 5/8 A. Les primes à toutes les échéan-

ces ont ete recherchees.			
BRUXELLES, LE 28 SEPTEMBRE.			
Dette active 2 1/2	54 1 2 P	Brasseries	DESIL AND IN
Emp. Rotshehild.	101 P		200
Fin courant	The Land Land of	Fer d'Ougrée	-
Emp. de 30 mill	92 412	Mutualité	105 et
Id. de 37 mil	71 P	S. C. Bruges	
Emp de 1832 (4).	- 1 1000	Monceaux	7/122
Act de la Soc. G.	740	Act. Réunies	10245 1010
Emp. de Paris	the state of the s	Bormage	
S. de Comm. de c.	-	Houyoux	-
B. de Belgique	74 5 4 P	Papeterie	
C. de'S. et Oise	-	Lits de Fer	125
Hauts-Fourneaux.	-	HF. Luxembourg	15 10
Banque Foncière.	City the more to	Civile	98
Idem	-	Herve	
Flenu	Commercial and the second	Ch. de Fer de Col.	-
Hornu	Manager 1 199	Ch. de B. , M. et B.	-
Sclessin	Wall of the	Asphalt	1/2
Soc. Nationale	-	Holl. Bette active.	110
Levant du Flenu,	-	Losrenten inscrit.	-
Ougrée		Autriche, Métalliq	-
Sars-Longscham.	Charles and Di	Naples. C. Falcon.	
Chemin de Fer	RECEIPT OF THE PARTY	Espagne. Ardein.	25 5,4
Vennes	-	Fin courant	-
St-Léonard	-	Prime un mois	175
Chatelineau	-	Différée de 1831.	
Verreries	In the state of th	Idem de 1835	-
Betteraves	-	Passives	1
Verrer, de Charl.	Water of December	Brésil. E. de Roth.	1000
L'Espérance	The summer of	Bome. E. de 1854.	

VIENNE LE 19 SEPTEMBRE. Métalliques 4 p. c., 107 11116. - Actions de la Banque 1558.

PORT D'ANVERS. - ARRIVAGES DU 28 SEPTEMBRE. Le brick russe Frioka, v. de St-Pétersbourg, ch. de div. march. Le sloop suédois Amalia Sophia, v. de Koningsbergen, ch. de céréales. Le pleyt belge Neptune, v. de Londres, ch. de div. march. La goelette norwégienne Fortuna, v. de Frederikshall, ch. de bois. Le barque norwégien Amalia Charlotta, v. de Riga, ch. de bois.

Imprimerie de J. B. Nossent , imp., rue du Poi-d'Or , n. 622 à Liège